

ÉNERGIE

Le Fonds chaleur est élargi

Le ministère de l'Écologie avait déjà annoncé le doublement du budget du Fonds chaleur, pour atteindre 420 millions d'euros d'ici à 2017. « Son champ d'action est élargi pour accompagner plus de projets », a-t-il ajouté le 20 avril. Le Fonds soutenait la production de chaleur à partir de biomasse, de géothermie, de solaire, de biogaz et d'énergies de récupération (déchets ménagers, eaux usées...). Il est désormais ouvert à la chaleur fatale, à la production de froid, mais aussi à la méthanisation : « Les installations avec injection de biogaz dans le réseau de gaz seront aidées, alors que jusqu'à présent seul le réseau d'énergie pouvait l'être », signale le ministère. Nouveaux bénéficiaires également, les petits projets de production de chaleur : « Au-dessus de 25 tep, les projets sont désormais éligibles lorsqu'ils sont l'objet d'un financement participatif des citoyens vivant à proximité ». Dernière précision du ministère : des contrats de partenariat seront proposés pour fédérer des projets de petite taille, « par exemple par une collectivité ou un gestionnaire de parc immobilier », en cohérence avec le plan climat et à condition d'allier « performance et respect des impacts sur la qualité de l'air ».

> developpement-durable.gouv.fr

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Une cartographie francilienne

L'association Orée, avec le soutien financier de la Driee et dix autres partenaires régionaux, publie le recueil cartographique des initiatives d'économie circulaire en Île-de-France. Au total, cette publication disponible en ligne a répertorié 87 initiatives opérationnelles. Elles ont été organisées selon sept champs : approvisionnement durable ; écoconception ; écologie industrielle ; économie de fonctionnalité ; consommation responsable ; réemploi, réutilisation et réparation ; recyclage. Pour chacune d'entre elles, le document décrit l'objectif poursuivi, les porteurs du projet, l'année de lancement et le contact utile. Après la publication en 2014 de deux fiches pratiques à destination des collectivités pour les aider à s'engager dans une démarche d'économie circulaire, cette cartographie fait partie des outils conçus et mis à disposition par le comité francilien qui regroupe les principales structures d'Île-de-France, collectivités, agences spécialisées et associations.

> oree.org

EN DIRECT DE BRUXELLES

■ **ÉNERGIE** **Stratégie pour le chaud/froid.** Les ministres de l'Énergie ont donné à la Commission des orientations en vue de la révision de la stratégie communautaire pour le chauffage et le refroidissement, promise pour la fin de l'année. L'efficacité énergétique dans ce secteur consomme près de la moitié de l'énergie consommée dans l'UE. Les ministres ont préconisé d'utiliser davantage d'énergies renouvelables et de développer de nouvelles technologies, en particulier dans les processus industriels, incluant l'utilisation de chaleur perdue dans les bâtiments.

■ **CLIMAT** **Des voitures plus propres.** En 2014, à 123,4 grammes de CO₂/km, le niveau moyen des émissions de CO₂ des voitures neuves vendues dans l'UE était inférieur de 2,6 % à celles vendues l'année précédente, selon l'Agence européenne de l'environnement. L'objectif de 130 g/km fixé par la législation de l'UE pour 2015 avait déjà été atteint en 2013. Pour 2021, l'objectif est de 95 g de CO₂/km.

En bref

■ Aliapur cherche des débouchés

En 2014, Aliapur a collecté 314 000 tonnes de pneus, dont 53,8% sont parties en valorisation énergétique. Viennent ensuite la valorisation matière, avec 29,6%, puis la réutilisation, avec 16,5%. Avec son intégration dans le mécanisme des filières de responsabilité élargie du producteur (REP) en 2020, la société devra respecter un seuil maximal de 50% de valorisation énergétique. Elle cherche donc comment valoriser ses granulats en matière.

> aliapur.fr

■ Éolien : retour à 500 mètres

La commission spéciale de l'Assemblée nationale a supprimé l'amendement, qui avait été adopté par le Sénat en février, portant à 1 000 mètres la distance minimale entre éoliennes et habitations. Cette distance reste de 500 mètres. Cette décision a été prise dans le cadre de l'examen en deuxième lecture du projet de loi sur la transition énergétique.

> assemblee-nationale.fr

■ Antigasillage alimentaire

Un rapport parlementaire sur la lutte contre le gaspillage alimentaire a été remis au Premier ministre. Ce rapport propose des solutions concrètes pour mener une politique nationale efficace en la matière. Il a été réalisé par Guillaume Garot, député de la Mayenne et ancien ministre délégué à l'Agroalimentaire.

> agriculture.gouv.fr

Le chiffre

199,9

Le marché français de la régulation et de la gestion technique des bâtiments est resté stable à 199,9 millions d'euros en 2014, selon le syndicat ACR.